

Questions orales

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, j'aimerais signaler d'abord que ce n'est pas le rôle du gouvernement de prendre de telles décisions, mais celles-ci relèvent de la responsabilité indépendante de la Commission nationale des libérations conditionnelles. La commission m'a informé qu'elle n'avait pas encore pris de décision au sujet de Paul Rose.

* * *

[Traduction]

LA CONSTITUTION**LE COMITÉ SPÉCIAL MIXTE—LA LETTRE REÇUE PAR LE COPRÉSIDENT**

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'ai une question que je veux poser au député de Hochelaga en sa capacité de coprésident du comité de la constitution, au sujet des travaux dudit comité. Puisque la question de radiodiffuser et de téléviser les délibérations du comité n'a pas été tranchée, le coprésident du comité peut-il me dire quand il a reçu la lettre datée du 13 août 1980, de qui il l'a reçue et ce qu'il a fait de cette lettre après l'avoir reçue et avant qu'elle ne soit présentée au comité?

[Français]

M. Serge Joyal (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Si madame le Président m'y autorise, je répondrai bien sûr à la question que l'honorable leader de l'opposition à la Chambre a bien voulu m'adresser. La lettre a été portée à ma connaissance ce matin par le greffier de la Chambre auprès du comité au moment où une proposition venant d'un député du parti de l'honorable député saisissait les membres du comité de la possibilité de télédiffuser et de radiodiffuser les débats du comité.

C'était la première fois qu'il m'était donné de prendre connaissance de cette lettre, même si au cours des discussions antérieures, pour parvenir à rassembler l'information nécessaire sur les procédures, j'avais rencontré préalablement ledit greffier, lequel ne m'avait pas saisi du point contenu dans la lettre de madame le Président. Par conséquent c'est ce matin que j'ai appris l'existence de cette lettre. La recevant et en prenant connaissance, j'ai demandé qu'elle soit photocopiée pour être distribuée aux membres de ce comité, et à sa lecture, et après avoir reçu les remarques des divers membres de ce comité, j'en suis venu à la conclusion que l'interprétation que madame le Président donnait du Règlement de la Chambre était à l'effet que la radiodiffusion et la télédiffusion des débats d'un comité relevaient de la Chambre des communes.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): J'ai une question supplémentaire pour le député de Don Valley-Est . . .

Des voix: Règlement!**Une voix:** Il est le président du comité.

M. Baker (Nepean-Carleton): . . . qui porte sur les travaux de son comité. Le député pourrait-il nous dire quand il a remis la lettre à son collègue, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, quand il l'a reçue, enfin, s'il l'a remise à un ministre et si oui, auquel?

M. David Smith (Don Valley-Est): Madame le Président, je tiens à préciser que je n'ai jamais envoyé la réponse au député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Baker (Nepean-Carleton): Ni à personne d'autre?

M. Smith: Les sept membres du comité étaient au courant de la réponse de madame le Président. Il ne me semble pas que personne d'autre en ait reçu copie.

M. Baker (Nepean-Carleton): Ce sont tous les sept des députés libéraux.

M. Smith: Non, deux d'entre eux sont conservateurs et un est néo-démocrate.

* * *

LES AÉROPORTS**TORONTO ISLAND—LA MODERNISATION DES INSTALLATIONS POUR LES RENDRE ACCESSIBLES AUX ADAC**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports, lequel sait sans doute que son ministère a établi un document détaillé sur le coût du programme de modernisation des installations de l'aéroport de Toronto Island qui rendrait les pistes accessibles aux ADAC à destination d'Ottawa et d'autres villes de l'Ontario. Ce programme ne coûterait que 5 millions de dollars et les recettes permettraient de rentrer dans les frais en l'espace de quatre ans. Le ministre consent-il à débloquer, sans plus tarder, ces crédits pour que les travaux puissent commencer à l'aéroport de Toronto Island et que le public puisse profiter de services ADAC en partance de Toronto?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je n'ai pas les mêmes certitudes que mon honorable ami au sujet des coûts concernant l'aménagement de l'aéroport de Toronto pour les vols ADAC. J'ai vu des estimations qui ne sont pas aussi claires que les chiffres qui viennent d'être cités. Ce que je compte faire, c'est tout d'abord de rencontrer, quand les circonstances le permettront, les membres du comité qui se compose de représentants du gouvernement fédéral, de fonctionnaires de mon ministère, de membres de la municipalité régionale, de membres du conseil municipal de Toronto ainsi que de fonctionnaires du gouvernement ontarien. Je vais les voir dans quelques jours et je déterminerai alors avec quel enthousiasme ils considèrent ce projet. C'est ce que je vais commencer par faire.

● (1500)

En second lieu, il s'agit d'examiner—et j'ai entreprise de le faire—les prévisions budgétaires de mon ministère pour voir si les crédits ont été prévus à ce sujet, mais il est certain que les autres paliers de gouvernement devront faire leur part.